

Petit à petit, le Gouvernement centralise nos archives. L'on voit, depuis quelques temps, sur le feuillet de la Chambre des députés, le titre d'un très court projet de loi qui a pour objet de faire transporter au Bureau des Archives provinciales, à Québec, les documents historiques qui se trouvent éparpillés, par toute la province, dans les greffes des protonotaires. C'est la centralisation qui continue. Voilà trois ans seulement, les archives étaient disséminées en maints endroits de l'Hôtel du Gouvernement. Aujourd'hui, elles sont placées dans un seul local approprié où, sous la direction de M. Pierre-Georges Roy, l'on a commencé, l'on sait avec quel succès, à en faire le classement. Encore une étape et toutes nos archives provinciales seront, enfin, en leur lieu, nous voulons dire le Musée dont on est présentement à préparer les plans et que le Gouvernement va construire bientôt quelque part dans le Parc des Champs de Bataille Nationaux de Québec.

Il ne faudrait pas s'étonner de la lenteur de ce travail de centralisation de nos archives provinciales. On sait, ou plutôt, on ignore d'une façon générale quel temps, quelles démarches, quel travail a coûté la création d'un Bureau d'archives publiques, ou plutôt l'érection d'une division spéciale du Département de l'Agriculture à Ottawa en un dépôt d'archives canadiennes qui date de 1872. Des démarches ont été faites pendant plus de vingt ans pour en arriver là, malgré que dans le temps, comme aujourd'hui, l'on concevait l'intérêt de première force que présentaient la collection, le classement, la conservation et la garde des archives du Canada. Et il ne faudrait pas s'imaginer que le travail est fini, que la tâche est achevée.

Il eut été malséant que nous ne nous fussions pas occupés de nos archives même trop tardivement, comme nous l'avons fait. Toutes les nations du monde ont attaché la plus grande importance aux dépôts de leurs archives. En Angleterre, particulièrement, on en fait une question primordiale. Dès 1473, Edouard III, dans une ordonnance, ne déclarait-il pas que "les archives publiques sont considérées comme le trésor de la nation et il est ordonné qu'elles soient accessibles à tous les sujets du Roi." C'est de tradition.

Quant à nous, que de précieux documents n'avons-nous pas perdus faute de soin. On connaît l'histoire du manuscrit si précieux du Journal des Jésuites arraché, par hasard, à la boîte à bois du gardien de l'ancien Parlement de Québec juste au moment où il allait servir de combustible. Une partie, du moins, a échappé, comme par miracle, au désastre. Mais que d'autres documents, peut-être aussi précieux, n'ont pas été aussi chanceux que le Journal des Jésuites et n'ont pu échapper à d'autres boîtes à bois, peut-être à la même, sans que nous le sachions. Sir James LeMoyne rapporte, quelque part, que de forts précieux documents existaient sur l'héroïque défense de Lévis au Fort Jacques-Cartier, à Saint-Augustin, comté de Portneuf, après la fatale journée du 13 septembre 1759. Il fit lui-même une enquête pour retrouver ces papiers que l'on disait dans quelques greniers de métairies des environs. Après maintes recherches, il appert que la ménagère d'une

de ces fermes avait vendu, quelque temps auparavant, toute une charge de vieilles paperasses, lettres à l'antique calligraphie française, entre autres, à un fabricant de papier, un M. Reid, de Québec, trois sous la livre, pour être employés comme matière première.

* * *

Notre tabac canadien a eu, l'autre jour, les honneurs de la Chambre des députés. On a entendu à sa louange sept ou huit bons discours dans lesquels l'on a démontré qu'il serait presque criminel de le laisser dans l'indifférence. Ce débat sur le tabac canadien a été soulevé par M. J.-E. Daniel, député de Montcalm, un sage de la Chambre, qui ne fait pas de bruit généralement et qui ne parle qu'à bon escient. Tout notaire qu'il soit, le député de Montcalm n'en est pas moins une autorité en matière de culture de tabac. Il a passé sa vie, comme il dit, au milieu des planteurs de tabac du comté de Montcalm, le comté, peut-on dire, le plus grand producteur de tabac de l'est du Canada puisque il peut revendiquer à lui seul trois millions de livres sur les huit millions de livres de tabac cultivé dans la province de Québec. En effet, c'est là la production annuelle du comté de Montcalm.

Aussi, son représentant à la Chambre peut-il parler avec autorité des avantages de la culture raisonnée et intelligente de la plante à Nicot. Il a fourni là-dessus des données tout à fait intéressantes, en particulier sur les progrès accomplis, du côté de cette industrie, dans les comtés producteurs de notre "petun" canadien, comme Montcalm, Joliette, Rouville et d'autres, et sur l'amélioration de la qualité de cette plante.

Nos ancêtres pouvaient-ils croire, un jour, qu'avec leur épouvantable "verrine", qui était alors le tabac canadien, l'on viendrait à fabriquer des cigares? Et pourtant, c'est un fait accompli. L'on fume avec délices des cigares faits de tabac canadien que l'on croit fabriqués de pures feuilles de la Virginie ou de la Havane, et cela malgré nos conditions climatologiques qui "handicapent" passablement la culture, chez nous, des tabacs de qualité supérieure quant, du moins, à la saveur et à l'arôme.

N'importe, notre tabac canadien est aujourd'hui bien vengé de tous les brocards dont on l'a accablé alors qu'il ne pouvait passer pour autre chose que de la verrine, cette expression du terroir qui exprimait, dans le sens tabagique, la nausée, et l'on inventait des histoires et des histoires à son sujet. On demandait, par exemple, pourquoi la baleine avait vomie Jonas qu'elle avait avalé en cours de route dans un moment de distraction, sans doute, et l'on répondait que le Ninivite s'ennuyant, le troisième jour de sa captivité dans les entrailles du monstre, alluma pour passer le temps une pipe de tabac canadien. Alors la baleine rejeta Jonas sur le rivage. Probablement que si Jonas s'était mis à fumer un Grothé fait de feuilles de tabac de Rouville, l'estomac du cétacé eut résisté et Jonas eut goûté bien des jours heureux dans son humide prison.

Damase POTVIN.